

Le comité Médico-scientifique

Pourquoi un Comité médico-scientifique dans l'association AZB ? Qui sommes-nous ? Qui faisons-nous ?

Bonjour à tous ceux qui souffrent d'électrohypersensibilité et de chimicosensibilité, c'est le Docteur Yves- Alexandre Rafalovitch qui vous écrit, médecin généraliste et rapporteur de ce groupe, en abrégé le Comesc ou le CMS. Nous sommes tous adhérents d'AZB. Michèle préside, Marie-Noëlle assure le secrétariat, j'anime. Tous nous avons une expérience du soin ou d'assistance aux personnes EHS-MCS. Nous sommes en relation avec des correspondants qui parfois nous invitent ou sont nos invités : soignants, chercheurs, institutions, agences.

Quels sont les grands axes de notre travail en cours et en projet ?

À chacune de nos réunions, nous écrivons à plusieurs têtes et plusieurs mains, dans un langage médical, le descriptif de la "maladie" EHS-MCS. Mise en forme préalable à sa diffusion par la publication et l'enseignement. Nous déclinons ce contenu en matériel pédagogique destiné à des formations. Les formations seront destinées aux secteurs médical, médicosocial, animation, petite enfance etc. Nous nous préparons à assurer le suivi médical des personnes qui seront hébergées à Durbon « en Terre de ressourcement » et au suivi scientifique, car il y aura une étude de cohorte sur les personnes accueillies, sur la base du volontariat.

Chronologie des travaux du CMS

Avril à juin 2019 : prises de contact et cooptations à partir des carnets d'adresses d'AZB, de Poem26, du mien.

Les 21 et 22 juillet 2019 le comité se réunit pour la première fois, à 14 personnes. Nous validons les sigles EHS, MCS, EHS-MCS, électrohypersensibilité, chimicosensibilité, le diagnostic essentiellement clinique. Nous établissons les trois stades de gravité. On distingue trois degrés de gravité selon les conséquences sur la vie quotidienne : Stade 1 : Une gêne physique et/ou un mal-être léger. Les symptômes ressentis ne modifient pas ou modifient très peu la vie sociale et professionnelle. Stade 2 : Un ou plusieurs troubles prolongés, réversibles ou non, exigeant des efforts pour maintenir les activités professionnelles, sociales et/ou privées à leur niveau antérieur. Stade 3 : Des troubles majeurs entraînant un handicap professionnel et social permanent.

Nous définissons ce qu'est un cabinet équipé pour recevoir des EHS-MCS. Nous passons en revue les méthodes de soins, retenant ce qui apporte souvent un bénéfice : mise à la terre, diminution de l'exposition, nutrition, reprogrammation neuronale, reconnaissance des causes des troubles par les institutions.

Le 1er décembre 2019 a lieu la deuxième réunion. Nous avons invité un professeur de médecine car nous voulons sensibiliser les médecins par le biais de la formation continue professionnelle.

Il nous donne la marche à suivre. On évoque ensuite l'appel des médecins belges : « Hypocrates Electrosmog Appeal ». Puis est remis sur la table le travail sur le suivi médical du public accueilli en zone blanche.

Confinement ! La troisième réunion se fait à dix, par téléphone le 15 mars 2020. Gérard Dieuzaide, dentiste est l'invité. Il utilise des tests musculaires pour détecter les matériaux perturbateurs en contact avec le corps.

Les premiers retours de notre demande de formation continue ne sont pas favorables. Cela nous questionne. Il faudra réécrire le module. Nous discutons ensuite des moyens du diagnostic puis des formations pour les publics non médicaux.

Juin 2020, Frédéric Greco, médecin anesthésiste publie un article scientifique sur l'encéphalogramme.

C'est l'été. Les 18 et 19 juillet 2020, nous sommes à Bellecombe en Bauges, invités par Catherine Morlat docteur en médecine, pour notre 4e réunion plénière. Nous sommes dix-sept dont deux invitées venues de Belgique, les Docteurs Magali Koelman et Vinciane Verly, à l'initiative de « l'electrosmog appeal ». Les sujets abordés : Les agences type ANSES ont une position ambiguë, parfois hostile. Faut-il refuser d'y participer au risque d'être marginalisés ? Comment se positionner ?

Mauvaise nouvelle pour l'enseignement aux médecins : notre module est refusé.

Comment rédiger un certificat médical qui aide les EHS-MCS sans mettre en porte à faux le médecin ? Sur la thérapeutique, le régime sans lectine fait consensus.

Septembre 2020, Frédéric Greco diffuse en "preprint" un article sur les maux de tête de l'EHS comparés aux migraines. Le 4 octobre 2020, au lendemain de l'assemblée générale de Zones Blanches, une partie du comité a rendez-vous chez Catherine Neyrand, avec deux volontaires, pour une séance de prises de vues. L'idée est de filmer des séquences de consultations simulées qui serviront de matériel pédagogique dans les formations.

En novembre 2020, un laboratoire nous contacte pour une étude sur un test biologique.

Et nous allons continuer... Ce mois-ci, une formation de deux heures est programmée, par webinar, pour une métropole et une association travaillant dans le logement social. Ils ont des questions sur les contraintes « habitat-santé » pour les EHS-MCS.

Alain Vérignon, Patriarche des EHS, passe le relais à 90 ans Retour sur un parcours de vie exceptionnel.

Étudiant il crée une patrouille de scout car il est très doué d'après son ami Olivier Maurel, pour dynamiser et animer cette activité auprès des adolescents qu'ils étaient.

A 20 ans, avec un diplôme de math et physique général en poche, il devient prêtre ouvrier et part pour la Mission « St Pierre et Paul » ...

Il travaille entre autres, au Sahara et au Japon, il a été de tous les soutiens : le Larzac, Creys-Malville, forêt de Saou.

C'est vers l'âge de 77 ans qu'Alain se rapproche des personnes EHS, lui-même s'étant rendu compte qu'il l'est devenu après avoir ressenti des douleurs à la tête. Il l'a compris en se rappelant le témoignage d'une amie qui avait décrit ce type de symptômes et en faisant le rapprochement avec les antennes relais situées à 120 m de chez lui. Étant « touche à tout » et très bon bricoleur, il aménage l'intérieur de sa maison pour la rendre étanche aux ondes.

Pendant plus de 13 ans, Alain se consacre bénévolement aux personnes qui ont besoin d'aide : mesure d'ondes chez les uns et les autres, soutien téléphonique, cet automne encore il parcourt la France avec une amie en camping-car à la rencontre de son réseau d'EHS-MCS. Il ne ménage pas sa peine car tout au long de ces années, il centralise et compile les informations les plus importantes autour « des ondes » qu'il prend soin d'envoyer par voie postale auprès d'une soixantaine de personnes sans moyens de communication moderne et par mails auprès de 450 personnes.

On apprécie Alain pour son sens de l'humour, sa disponibilité, sa précision et sa rigueur. Il dit que « l'accompagnement, le suivi des personnes EHS lui a permis de se sentir utile malgré le contexte désolant ».

Aujourd'hui il tire sa révérence et c'est AZB qui a la lourde tâche de prendre une certaine forme de relais auprès de ces personnes. L'ensemble des EHS salue ce travail et le remercie bien chaleureusement pour son oreille infatigable à la misère et pour toutes ces années de loyaux services, d'échanges et de convivialité.



Permanence téléphonique

Afin d'aider les personnes en difficulté, vous pouvez en cas de besoin appeler les bénévoles de Robin des Toits :
Christiane, le vendredi entre 16H et 17h30
Laetitia, le samedi entre 9h et 10h30
au **09 70 15 57 21** (merci de respecter ces horaires)

Notre site : asso-zonesblanches.org

Le financement interne représente l'une des premières ressources financières de l'association.

Merci de continuer à nous aider.